



Traité Zevahim

Michna 4 - Chapitre 10

הַעוֹפּוֹת קוֹדְמִין לַמִּנְחוֹת,
מִפְּנֵי שֶׁהֵן מִיְּנֵי דָמִים.
מִנְחַת חוּטָא קוֹדְמַת לַמִּנְחַת נִדְבָה,
מִפְּנֵי שֶׁהִיא בָּאָה עַל חֹטָא.
חֲטָאת הָעוֹף קוֹדְמַת לְעוֹלַת הָעוֹף;
וְכֵן בְּהַקְדָּשָׁה:

[Les offrandes]d'oiseaux précèdent les offrandes de farine, car ce sont des espèces[dont]le sang[est présenté, et l'expiation s'effectue par le sang]. L'offrande de farine d'un pécheur précède l'offrande de farine volontaire, car elle vient[expier]un péché.[Pour la même raison, le sacrifice d']oiseau pour le péché précède[le sacrifice d']oiseau pour la 'Ola, et de même, en ce qui concerne sa consécration,[l'offrande pour le péché a la priorité].



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions